

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Madame Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation sur l'enseignement supérieur,

donne délégation de signature à Madame Laurence BOUCHET, Ingénieur d'études,
Directrice des Ressources Humaines

à l'effet de signer, pour l'Université Toulouse 1 Capitole,

- les convocations des candidats aux concours
- les convocations des membres des jurys
- les arrêtés de congés ordinaires de maladie
- les arrêtés de congés de longue durée
- les arrêtés de congés de longue maladie
- les arrêtés de congés de maternité
- les arrêtés de congés de paternité
- les autorisations d'absences pour garde d'enfant malade
- les demandes de prise en charge de frais de transport
- les bons de commande pour remboursement des factures de frais médicaux
- les attestations d'ouverture de droits au chômage
- les attestations de fermeture de droits au chômage
- les avenants rectificatifs de contrats pour erreur matérielle
- les attestations de recrutement comme Chargé de Travaux Dirigés
- les procès-verbaux d'installation

La présente délégation prend effet au 1^{er} octobre 2019

Elle annule et remplace la délégation consentie à M. Olivier De SOUZA, en date du 1^{er} septembre 2018.

Fait à Toulouse, le 1^{er} octobre 2019

La délégataire,



Laurence BOUCHET



La Présidente



Corinne MASCALA